

## La guerre des prix de l'Atlantique

Quand la Commercial Company Cable (CCC) a été constituée en 1883, la télégraphie à travers l'Atlantique était dans les mains de quatre sociétés. Il s'agit de l'Anglo-American Cable Company, la Direct United States Cable Company, la Société PQ et la Western Union, opérant sur les câbles appartenant à l'American Telegraph and Cable Company. Toutefois, en raison des accords commerciaux entre ces entreprises, les prix étaient effectivement sous le contrôle de l'Anglo-American et de la Western Union.

L'Anglo-American était propriétaire des tous premiers câbles de 1865 et de 1866. Tous deux avaient été réparés plusieurs fois avant que le câble de 1865 ait été abandonné en 1877.

Le câble de 1866 avait cessé de fonctionner en 1872 mais en 1880, la majeure partie de celui-ci a été remplacé par la Telegraph Construction and Maintenance Company (Telcon) et remis en service. Donc, à ce moment, l'Anglo opère quatre câbles, les câbles de 1869, 73 & 74 hérités de la Compagnie Française du Câble télégraphique de l'Atlantique et le câble 1866 remis à neuf. La Direct et PQ gèrent chacune un seul câble et la Western Union utilise les deux câbles appartenant à l'American Telegraph.

Suite au succès initial de la CCC, pour attirer les clients des autres câblo-opérateurs, trois de ces entreprises, l'Anglo, la Direct et la Western Union ont approché le président de la CCC, John W Mackay (1831-1902), pour lui faire une offre. La proposition était que la CCC devrait se joindre à l'accord de mise en commun des revenus.

Mackay a refusé la mise en commun avec ces entreprises et a choisi de maintenir une relation de concurrence. En conséquence, en mai 1886, l'Anglo, la Direct et la Western Union ont baissé leur prix sur le câble transatlantique de 40 cents à 12 cents le mot, pour tenter de mettre la CCC hors du marché. La CCC a réagi en réduisant son prix sur le câble transatlantique à 25 cents le mot, une position qu'elle a tenu jusqu'au 15 Septembre 1887. Elle a ensuite, à contrecœur, réduit ses prix à un niveau de 12 cents le mot. A ce rythme, les quatre sociétés ont été incapables de faire un profit et elles étaient toutes en train de perdre des sommes considérables. Cette position ne pouvait être maintenue pendant une période de temps trop longue et, le 30 Juillet 1888, les quatre entreprises se sont rencontrées et ont convenu d'un arrangement pour un prix fixe. L'accord a permis que les messages entre New York City, New England, les provinces canadiennes du Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Ontario et Québec, d'une part, et la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et d'Irlande d'autre part soient à 25 cents, 1 shilling ou 1,25 francs par mot pour le trafic ordinaire, avec effet à partir du 1er Septembre 1888,.

Parallèlement à ces négociations, le 1er Juin 1888, la CCC avait repris les opérations de la Société PQ.

Quelque temps plus tôt cette année là, le comte Dillon (1812-1892) avait identifié une opportunité d'acquérir, à moindre coût, une participation majoritaire dans la Société PQ et, ce faisant, et donner ainsi à la CCC un autre câble trans-Atlantique. Il a convaincu Mackay d'acheter la majorité des actions, ce qu'il a fait, obtenant 20000 parts à un coût de 798 756 \$ US.

Un accord a ensuite été fait où la PQ continuerait à négocier séparément mais CCC transmettrait ses messages sur le câble PQ lors des interruptions des câbles de la CCC et de plus CCC fournirait les fonds nécessaires à l'entretien du système PQ.

En 1880, la Société PQ avait rejoint l'entente de regroupement entre l'Anglo et la Direct et

ils ont été rejoints en cela par la Western Union , en 1882. Cet accord de mise en commun a perduré pendant une période de 46 ans. Cependant, le 30 Décembre 1886, le gouvernement français a demandé que la Société PQ se retire de l'accord concernant la mise en commun, car quand la PQ a obtenu ses droits d'atterrissement en 1879, il était convenu qu'elle ne puisse contracter avec une autre société, française ou étrangère, sans le consentement du gouvernement français. Un tel accord n'avait pas été obtenu, et en conséquence, le 31 Décembre 1886, la PQ a notifié aux compagnies anglaises qu'elle se retirait de l'accord. Immédiatement, l'Anglo a porté son action contre PQ devant les tribunaux français, demandant 5.000 francs par jour, avec intérêts, pour la période où la PQ est restée hors de l'accord. En Janvier 1889, le Tribunal de Commerce de France a donné raison à l'Anglo et a ordonné à la PQ de rentrer dans l'accord et à payer à l'Anglo 2.000 francs par jour pour le nombre de jours que la PQ était hors de l'accord, à partir du 31 Décembre 1888.

en vertu de la loi anti-trust Sherman. Cette loi a été promulguée par le Président américain Benjamin Harrison (1833-1901), le 2 Juillet 1890.

En mai 1892, les hostilités ont éclaté entre la CCC et la PQ, lorsque le directeur général de la PQ, en France, un monsieur Belleville, a refusé d'autoriser la CCC de déposer ses actions PQ, ce qui était une pratique courante en France avant de voter à une assemblée des actionnaires.

Malgré cela, une assemblée générale a eu lieu le 31 mai 1892 à laquelle Belleville et ses collaborateurs ont été remerciés et un nouveau conseil d'administration élu.

Belleville a conservé la possession des livres et des registres de la société et a refusé de les rendre. En outre, lui et ses directeurs adjoints, licenciés lorsque le nouveau conseil a été élu, a poursuivi les nouveaux administrateurs pour 100.000 francs chacun, au motif que la réunion à laquelle ils avaient été élus était illégale. La P-Q a fait appel de la décision. Les choses ne vont pas beaucoup mieux pour la Western Union, parce qu'ils ont été forcés de se retirer de l'accord de mise en commun par l'adoption par le Congrès de la

Le 12 Juillet 1892, une réunion a été convoquée entre les factions rivales, au cours de laquelle, il a été convenu que les trois membres de l'ancien conseil devaient être conservés et que quatre nouveaux membres devaient être élus.

Cependant, le 26 Décembre 1892, le Tribunal de Commerce française a rendu un arrêt annulant les réunions de mai et Juillet et a nommé un administrateur provisoire de la Société PQ. A ce stade, le CCC a pris la décision de ne plus prendre part aux affaires de la Société PQ.

Le 10 Juillet 1894, la Cour d'appel de la France a adopté une décision demandant à la Société PQ de payer des dommages et intérêts à l'Anglo pour le retrait de l'accord , et à désigner des arbitres pour fixer le montant de ces dommages-intérêts. La PQ a été incapable de payer ces dommages et donc les affaires de la société ont été liquidées et elle a été dissoute.

La Direct United State Cable Company était passée sous le contrôle de l'Anglo American en 1877, mais elle a continué à opérer sous son propre nom. La société a été acquise par le British General Post Office (GPO), en 1920, mais quand l'Eastern et l'Associated Telegraph Company ont fusionnées avec la Marconi's Telephony Company, en 1924, le câble de la société Direct a été transféré à la nouvelle société, Imperial & International Communications Ltd . Cette société est devenue Cable & Wireless Ltd, en 1934.

Le câble Direct est tombé en défaut en 1943 et n'a été réparé qu'en 1952. Ce fut le dernier

câble télégraphique que Cable & Wireless a exploité à travers l'Atlantique et il a été retiré du service au début des années 1960.

En 1894, la CCC a contracté avec Siemens Brothers pour fabriquer et poser un autre câble de l'Atlantique sur la même voie que les câbles d'origine. Ce fut le premier câble à disposer d'un conducteur solide par opposition à un conducteur en toron. En 1900-1901, un autre câble transatlantique été posée pour eux par Siemens Brothers. Cette fois, la route était celle de la Nouvelle-Écosse aux Açores, puis à Waterville. Ce fut le dernier des huit câbles de l'Atlantique qui seront fournis par Siemens Brothers. La CCC a continué comme société indépendante jusqu'en 1928, quand elle a fusionné avec All America Câbles et Mackay Radio and Telegraph pour former l'American Cable and Radio Corporation, l'actionnaire majoritaire de ce qui allait devenir la International Telephone and Telegraph Corporation (ITT).

En 1908, la Western Union est passée sous le contrôle d'AT & T et il est devenu possible de commander un télégramme par téléphone. Cependant, il était seulement possible de commander ces télégrammes à la Western Union. Cela a eu un effet négatif sur l'activité du principal concurrent de la Western Union, la Postal Telegraph Company et les deux AT & T et Western Union étaient en danger de censure par le gouvernement, en vertu du Sherman Anti - Trust Act. En 1912, la Western Union a surmonté l'un de ses problèmes avec la loi anti-trust Sherman en louant tous les câbles de l'Anglo-American et les deux câbles appartenant à la société Direct, ce qui en fait le seul véritable concurrent à la CCC. L'autre problème a été résolu, en 1913, par la séparation complète d'AT & T et Western Union .

En 1945, la Western Union a entamé une fusion avec son principal concurrent aux Etats-Unis, la Postal Telegraph Company.

Une condition de cette fusion était que la Western Union devrait séparer les opérations nationales et internationales. Toutefois, ce n'est qu'en 1963, qu'une société indépendante la Western Union International Inc. a été constituée pour exécuter les opérations internationales par câble et la fusion avec la Postal Telegraph Company s'est terminée. En Décembre 1961, le Western Union a comparu devant la Federal Communications Commission (FCC), en demandant qu'une réponse favorable à une demande présentée par la CCC d'abandonner les câbles télégraphiques transatlantiques soit étendue pour couvrir une proposition similaire de la Western Union, dès lors qu'elle sera faite.

. En Décembre 1965, le FCC a finalement donné la permission à l'International Western Union de louer des circuits sur les câbles téléphoniques transatlantiques et donc, avec l'approbation de la FCC, il a abandonné ses câbles Atlantiques télégraphiques.

En 1966, à cette époque, les seuls câbles en ordre de marche étaient ceux entre les Etats-Unis et Horta aux Açores.

L'Anglo-American a également eu un réseau solide, 1,847 miles nautiques de câble transatlantique , fabriqués et installés par Telcon en 1894. Ils ont continué à bien fonctionner dans le 20e siècle; son accord de 1912 de leasing avec la Western Union s'est définitivement terminé en 1963, avec obligation pour la Western Union de payer une indemnité substantielle. Elle a finalement été mise en liquidation le 10 Décembre 1968.

Source : [http://www.subtelforum.com/articles/wp-content/STF\\_71.pdf](http://www.subtelforum.com/articles/wp-content/STF_71.pdf)

Back reflection par Steward Ash (page 42)

Traduction libre